

CITY'ZEN

AUTO-ÉCOLE • CAVAILLON

PLUS D'EXPÉRIENCE AVANT LE PERMIS, C'EST PLUS DE CHANCES DE RÉUSSIR !

Découvrez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) et la conduite supervisée

Chez City'Zen, notre objectif n'est pas seulement de vous préparer à l'examen : nous voulons vous aider à acquérir de l'expérience, de l'autonomie et de la confiance avant de conduire seul.

AAC – CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Accessible dès 15 ans.

Après la formation initiale et l'obtention de l'attestation de fin de formation initiale, vous poursuivez votre apprentissage avec un accompagnateur.

- ✓ Vous accumulez de l'expérience dans des situations variées.
- ✓ Vous prenez progressivement confiance au volant.
- ✓ Vous développez votre autonomie et votre capacité à anticiper.
- ✓ Vous vous présentez à l'examen avec une expérience de conduite beaucoup plus importante.
- ✓ La période probatoire du permis est réduite à 2 ans au lieu de 3 ans, en l'absence d'infraction entraînant un retrait de points.

CONDUITE SUPERVISÉE

Accessible à partir de 18 ans.

Elle permet, après la formation initiale et lorsque les conditions réglementaires sont remplies, de poursuivre son apprentissage avec un accompagnateur avant de passer ou repasser l'examen.

- ✓ Une excellente solution si vous avez besoin de davantage de pratique.
- ✓ Vous pouvez consolider les acquis vus avec votre enseignant.
- ✓ Vous gagnez en aisance et en confiance.
- ✓ Vous multipliez les situations de conduite sans multiplier uniquement les heures en auto-école.
- ✓ Elle peut être proposée avant une première présentation ou après un échec à l'examen.

POURQUOI CITY'ZEN VOUS CONSEILLE CES FILIÈRES ?

- ✓ Parce que l'expérience acquise en dehors des seules leçons d'auto-école permet de rencontrer davantage de situations réelles de circulation.
- ✓ Parce qu'un élève qui manque de confiance ou rencontre des difficultés d'apprentissage peut avoir besoin de temps et de pratique supplémentaires pour progresser sereinement.
- ✓ Parce que les statistiques de réussite permettent de comparer les filières : notre équipe vous présente les taux de réussite disponibles afin de vous aider à faire un choix éclairé.

18 ANS OU PLUS ET BESOIN DE DAVANTAGE DE PRATIQUE ?

Parlez-nous de la conduite supervisée. L'équipe City'Zen étudiera avec vous si cette formule est adaptée à votre situation.

Parlez-en à votre enseignant ou à l'accueil City'Zen.

Nous vous expliquerons les conditions, les avantages et la filière la plus adaptée à votre progression.

Chez City'Zen, chaque réussite compte ! Votre réussite est aussi la nôtre !

Document d'information remis aux élèves – Critère 1.7 du label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite »